



Les épreuves de spécialité du baccalauréat perturbées ?

Tandis que la mobilisation des lycéens dans les établissements Alexis-de-Tocqueville, Victor-Grignard et Jean-François-Millet s'est essouffée à l'approche des épreuves du baccalauréat, celle d'une partie du corps enseignant serait-elle sur le point de se durcir ? C'est en tout cas l'appel des syndicats nationaux Sud Éducation et Force Ouvrière Lycées et Collèges (SNFOLC). Dans un communiqué, Sud Éducation appelle ainsi « les personnels à mettre en débat la grève à l'occasion des épreuves de spécialités, à compter du 20 mars », du baccalauréat.

« C'est la première fois que les élèves passeront ces épreuves écrites anticipées à cette date, recontextualise Frédéric Girot, proviseur du lycée Alexis-de-Tocqueville. Cela concerne 250 élèves dans notre établissement, dans huit spécialités d'enseignement général et trois spécialités d'enseignement technologique. D'autres épreuves pratiques sont prévues jusqu'à la fin du mois. »

Dans la Manche, les représentants de Sud Éducation et SNFOLC n'ont encore rien décidé. « L'appel à se mettre en grève à l'occasion des épreuves de spécialités est une modalité de contestation pour les collègues dans la Manche, confirme Antonio Gomes, de Sud Éducation. La décision revient aux équipes. Nous sommes pour le moment dans l'attente de remontées du terrain. » La prudence est de mise de la part d'autres professeurs et membres syndicaux. « On commence à peine à en discuter, nous sommes partagés. Il est possible que cet appel ne soit que timidement suivi dans la Manche », estime une enseignante syndiquée.

Frédéric Girot n'a jusqu'ici observé aucun indicateur contraire. « Il y a une volonté des professeurs de faire passer ces épreuves à leurs élèves. Ils s'y sont beaucoup préparés et ils sont prêts. Je ne pense pas qu'ils vont saborder tout le travail qui a été fait en amont. »

L. L.